



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro : Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux : marché suisse 1
- Huiles : durabilité 2
- Huile de colza : utilisations 2
- Oléagineux : évolution des prix 3
- Céréales : marché international 3
- Swissness & Suisse Garantie 4
- Commentaire : succès 4

Colza : diminution des stocks grâce aux réductions des attributions

Transformation de la récolte 2015

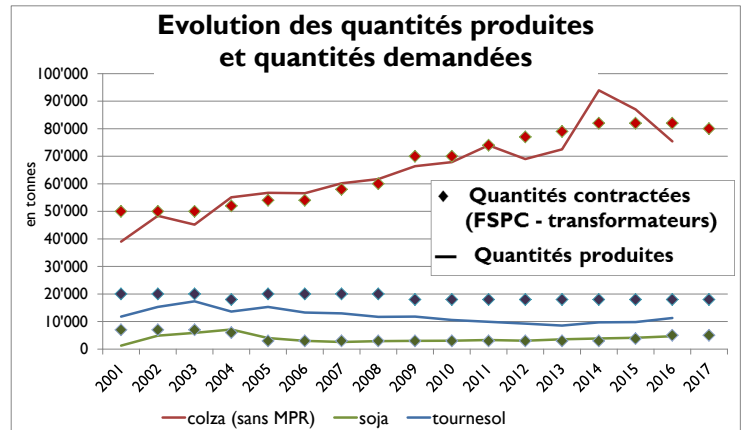
Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2015 comprenaient 82'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et environ 4'300 t de soja (alimentaire et fourrager).

Les quantités récoltées ont atteint 87'000 t pour le colza, environ 10'000 t pour le tournesol et 4'100 t pour le soja.

En raison des faibles rendements, avec une moyenne à 21.4 dt/ha, le tournesol n'a pas dépassé la barre des 10'000 t en 2015 non plus. Pour le colza par contre, la production importante a conduit à une augmentation de 2'000 t des stocks déjà présents de la récolte 2014, principalement pour le colza HOLL. Ceci bien que les huileries aient transformé 85'000 t, soit plus que la quantité figurant dans le contrat-cadre (82'000 t).

Récolte 2016

Le contrat-cadre avec les transformateurs pour la récolte 2016 prévoyait un total de 82'000 t de colza, soit une quantité stable par rapport à l'année précédente. En raison des stocks importants, les attributions de la FSPC pour la récolte 2016 ont été réduites pour atteindre 74'000 t. La FSPC part actuellement du principe que la récolte 2016 se



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2016 estimée.

situera entre 73'000 t et 75'000 t et compte, pour plus de sécurité, sur 75'000 t.

Attribution des oléagineux 2017

Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2017 prévoient les quantités suivantes : 80'000 t de colza, 18'000 t de tournesol, environ 1'500 t de soja alimentaire et environ 3'500 t de soja pour le secteur fourrager. La quantité de colza sous contrat est ainsi réduite de 2'000 t pour la première fois depuis de nombreuses années, ce qui doit être mis en relation avec les stocks importants de colza HOLL. En raison de la situation du marché du colza et des quantités entre-

posées (environ 10'000 tonnes), des réductions ont à nouveau dû être faites dans les attributions. Ainsi, environ 75'000 t de colza ont été attribuées pour la récolte 2017. Avec cette mesure, l'entier des stocks devraient être liquidé avant la récolte 2018 (voir tableau). Un léger manque pourra être comblé par les stocks d'huile. Pour le soja, 4'900 t ont été attribuées. Les quantités de tournesol attribuées se montent à 16'000 t. L'attribution se fait de manière centralisée pour toute la Suisse via Agrosolution, sur mandat de la FSPC. Elle est financée par le Pool de production oléagineux.

Bilan des quantités de colza, 2014-2017

	Récolte 2014	Récolte 2015	Récolte 2016	Récolte 2017
Stocks avant récolte	1'500	8'000	10'000	3'000
Quantité récoltée	96'000	87'000	75'000	75'000
Quantité transformée par les huileries (Quantité du contrat-cadre)	- 89'500 (82'000)	- 85'000 (82'000)	- 82'000 (82'000)	- 80'000 (80'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	8'000	10'000	3'000	- 2'000

Etudes : Vérification de la durabilité des huiles de palme et de colza

Jusqu'à il y a peu de temps, il n'existait presque aucune base de comparaison de la durabilité des huiles de palme et de colza. Deux nouvelles études nous permettent d'y voir plus clair : la première étude a été réalisée sur mandat de l'OFEV et traite des matières premières telles que les huiles de palme et de colza transformées en Suisse. Une deuxième étude du WWF Allemagne tente de déterminer les possibilités de remplacer ou de rendre plus durable la consommation d'huile de palme en Allemagne.

OFEV : huile de palme particulièrement nocive

L'étude de l'OFEV, publiée à la fin 2015 et intitulée « Analyse des matières premières transformées en Suisse » (disponible seulement en allemand) révèle la nocivité de l'huile de palme et les atouts de

l'huile de colza. Cette étude compare les deux matières premières selon différents critères de durabilité dans les domaines de l'écologie, du social et de l'économie. La nocivité de l'huile de palme est particulièrement marquée pour les critères environnement surexploitation, biodiversité et qualité du sol, ainsi que pour les critères sociaux droit du travail, santé et droit d'utilisation du sol. L'étude met également l'accent sur l'aspect irréversible de la déforestation en comparaison avec d'autres impacts environnementaux.

Etude du WWF : augmenter le colza et le tournesol ; éviter la déforestation

L'analyse de l'étude du WWF « Taches d'huiles » (« Auf der Ölspur » ; disponible seulement en allemand) montrent que les huiles de colza et de tournesol peuvent

remplacer l'huile de palme dans de nombreuses utilisations, spécialement dans le domaine de l'alimentation humaine et animale. Cette étude spécifique également que les oléagineux indigènes nécessitent une surface plus grande que les palmiers pour produire la même quantité d'huile, mais que « contrairement à l'huile de palme, culture pérenne fréquemment cultivée en espèces, les huiles indigènes de colza ou de tournesol peuvent être intégrées de manière judicieuse dans les rotations des cultures en Europe [...]. Il existe, tant en Europe qu'au sud de l'Asie, des surfaces inutilisées ou en jachère qui pourraient être prises en considération, avant même de penser à détruire des forêts ou des marais riches en espèces ».

Evaluation de l'huile de palme et de colza d'après des critères de la durabilité (Notation de 1 à 4 ; 1 = bon ; 4 = mauvais)

		Bilan écologique	Biodiversité	Irreversibilité de l'utilisation des ressources	Qualité du sol	Santé et sécurité	Conventions ILO (esclavage etc.)	Droits d'utilisation du terrain	Substituabilité	Transparence	Potentiel d'optimisation dans la filière
Huile de palme	min.	4	4	4	4	3	4	3	1	1	3
	max.	4	4	4	4	3	4	4	2	2	3
Huile de colza	min.	4	1		1	2	2	1	1	1	1
	max.	4	2		2	2	2	1	1	1	1

Source des données: OFEV 2015

Huile de colza : utiliser sans confusion

Le large choix dans les différentes huiles de colza disponibles dans le commerce peut prêter à confusion, comme l'a constaté l'Association Huile de Colza Suisse (AHCS). Le site internet www.colza.ch contient maintenant des informations sur les utilisations possibles, avec des photos de bouteilles d'huile de colza comme exemples.

Les trois sortes principales ainsi que leurs utilisations idéales sont expliquées à droite:

Utilisations idéales des huiles de colza

Huile de colza pressée à froid (variétés conventionnelles)

Ne peut pas être chauffée. Pour la cuisine froide (sauces à salade, dips, sauce cocktail, mayonnaise ou pour affiner des soupes). Saveur de noisette.

Huile de colza raffinée (variétés conventionnelles)

Peut être chauffée jusqu'à 160 °C. Pour la cuisine froide et pour la cuisson à l'étouffée du poisson, de la viande ou des légumes. Egalement adaptée pour la cuisson. Goût neutre.

Huile de colza raffinée (variétés HOLL)

Peut être chauffée jusqu'à 220 °C. Idéale pour la cuisson à haute température et la friture. Goût neutre.

L'huile de colza HOLL peut s'utiliser pour la cuisine froide ou chaude, mais elle possède moins d'acides gras polyinsaturés bons pour la santé.

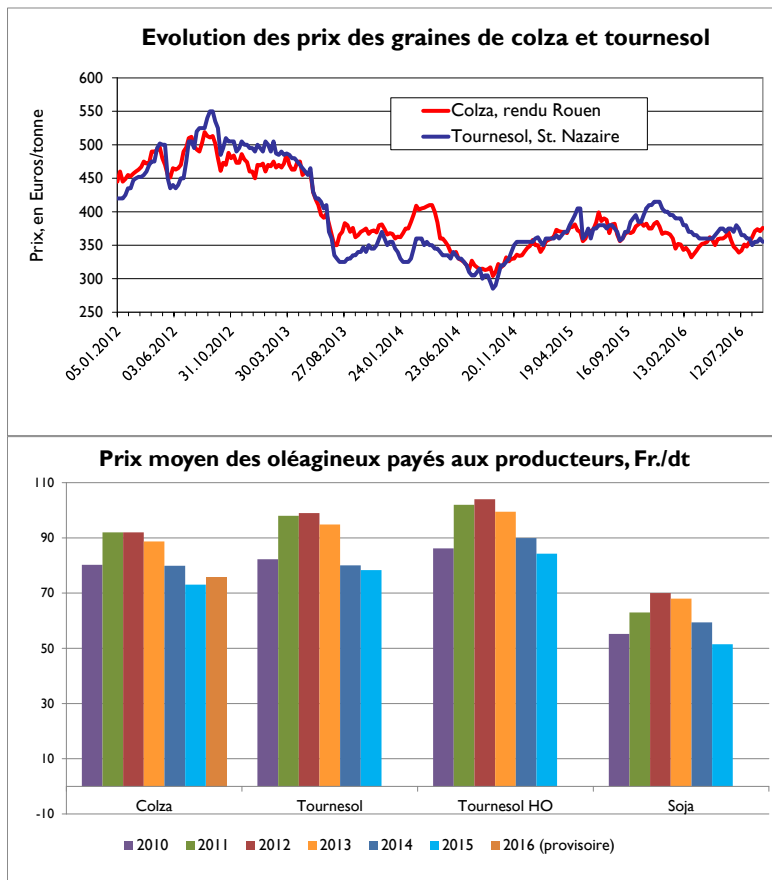
Oléagineux internationaux : pas de nette amélioration en vue

L'évolution des cotations boursières durant les quatre dernières années met en évidence les fortes variations subies par les oléagineux. Après des prix mondiaux élevés au deuxième semestre 2012, les prix ont subi une tendance à la baisse pour atteindre un niveau plancher de 300 Euros/t à la fin 2014. La courbe s'est inversée en 2015, pour dépasser brièvement la barre des 400 Euros/t. AU premier semestre 2016, les prix ont stagné aux alentours de 350 Euros/t. A moyen terme, il ne faut pas compter sur une nette amélioration de la situation, la récolte de colza ayant été bonne dans tout l'Europe cette année également.

Suisse : légère hausse des prix malgré le franc fort

Les prix producteurs ont pour base les prix à l'importation de l'huile et des tourteaux. Comme les contrats entre les centres collecteurs et les huileries se font entre le printemps et le début de l'été, les prix à l'importation avant la récolte sont déterminants pour les prix producteurs en Suisse.

Malgré la pression constante du franc fort, les prix moyens pour la récolte 2016 sont légèrement plus élevés que ceux de l'année passée.



Source : CETIOM (notations), swiss granum et estimations FSPC (prix producteurs)

Marché international des céréales : des prix aux plus bas

A la fin 2012, les prix internationaux du blé se situaient encore à un niveau d'environ 260 Euros/t. Les prix ont ensuite baissé et ont stagné entre 180 et 200 Euros/t jusqu'à l'été 2014.

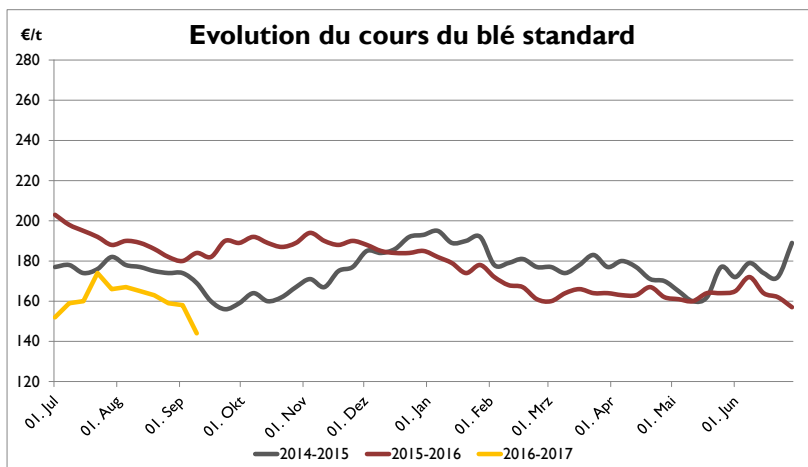
Pour la première fois depuis 2010, les prix ont passé en-dessous de 160 Euros/t en septembre 2014. Après d'autres variations, les prix atteignent à peine 160 Euros/t au premier semestre 2016. La grande récolte mondiale a exercé une pression supplémentaire sur les prix mondiaux, qui se situent à nouveau largement en-dessous des 160 Euros/t depuis août 2016. Avec une protection à la frontière d'actuellement Fr. 23.-/dt, la chute des prix risquait de se répercuter sur le marché indigène. La filière a néanmoins réussi à s'entendre pour que les prix indicatifs 2016 restent au même niveau que ceux de l'année précédente.

Ainsi, la pression sera atténuée, permettant une commercialisation à des prix semblables à ceux de la récolte 2015.

Etat de l'approvisionnement : pas de changement en vue

Selon les prévisions du Conseil international des céréales (CIC), la récolte mondiale de céréales (sans le riz) pour l'année 2016/2017 augmentera à nouveau et l'offre mondiale atteindra un record absolu de 2.07 milliards de tonnes. La demande restera stable par rapport à l'année dernière, à environ 2.05 milliards de tonnes, avec pour conséquence une augmentation des stocks pour la quatrième année

consécutives. La pression sur les prix internationaux pourrait par conséquent rester d'actualité.



Source : MATIF

SUISSE GARANTIE et Swissness : état de situation

La législation Swissness entrera en vigueur le 1er janvier 2017 et la mise en œuvre concrète n'est pas encore définitivement connue. Comme relaté par de nombreux médias, près de 80 exceptions ont été demandées par l'industrie de transformation, soit parce que les matières premières sont temporairement indisponibles, soit parce que caractéristiques techniques ne répondent pas aux besoins des transformateurs.

Ces demandes d'exceptions, si elles sont acceptées par le Conseil fédéral, seront publiées fin 2016 dans une ordonnance du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR).

Du côté de SUISSE GARANTIE, le Comité d'AgroMarketing Suisse

a clairement pris la décision d'une distanciation face au Swissness, en maintenant le pourcentage de matières premières SUISSE GARANTIE à 90 % pour les produits composés et à 100 % pour les produits non-composés, sans faire d'exception.

SUISSE GARANTIE : zones frontalières dès 2017

En ce qui concerne la zone frontalière, les critères définis par le Swissness ont été repris pour SUISSE GARANTIE, pour des questions de simplification. Pour les céréales panifiables et les oléagineux, la seule modification concerne les surfaces situées dans les zones frontalières, qui doivent nouvellement avoir été exploitées sans interruption depuis le 1er janvier 2014 par une exploitation dont le siège se situe en Suisse.

Cette date limite signifie que les produits d'une parcelle des zones frontalières reprise en 2015, par exemple, ne pourront plus bénéficier de l'indication de provenance SUISSE GARANTIE, ceci dès la récolte 2017.

L'acceptation du Swissness par les consommateurs n'est pas encore connue, ni les éventuelles plus-values pour la croix suisse. Le logo SUISSE GARANTIE est par contre largement connu et reconnu, raison pour laquelle il est important de maintenir sa crédibilité tout au long de la filière.

Commentaire : Oléagineux - une collaboration fructueuse à maintenir

En Suisse, le marché des huiles végétales est dominé par l'huile de tournesol (34 % en 2015), suivie par l'huile de colza (27 %), puis les huiles de palme (15%) et d'olive (9 %).

Grâce à une collaboration étroite et constructive tout au long de la filière, dont les mesures de communication de « l'Association huile de colza suisse » font partie, la part de marché de l'huile de colza a progressé au cours des dernières années et la production de graines suisses couvre les besoins des transformateurs, limitant ainsi les importations au minimum.

Les consommateurs, en privilégiant l'huile de colza suisse, font croître la demande et, partant, augmentent le potentiel de production de graines, ce qui est bénéfique pour les producteurs. Grâce au Pool de production « oléagineux » de la FSPC, aux contrats entre les transformateurs et les producteurs, il est

possible d'équilibrer l'offre et la demande et d'ainsi bénéficier des meilleures conditions de commercialisation possibles.

La filière fait son travail, la culture et la transformation progressent et il serait dommage de sacrifier les résultats obtenus ces dernières années sur l'autel du libre-échange, ce qui au final ne serait bénéfique pour personne. Des conditions-cadres adéquates sont nécessaires pour soutenir les efforts consentis et maintenir une filière forte !

Fritz Glauser, Président de la FSPC



« La filière fait son travail, la culture et la transformation progressent et il serait dommage de sacrifier les résultats obtenus ces dernières années sur l'autel du libre-échange »

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Fédération suisse des producteurs de céréales

Belpstrasse 26
CH-3007 Berne

Téléphone : +41 31 381 72 03

Fax : +41 31 381 72 04

E-Mail : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications :

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2016. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2017 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.